

KIT EXCELLENCE ANTI-TARTRE ANTI-CORROSION

RECHARGES POUR STATION DE FILTRATION DOUBLE



Recharges pour la station de filtration double Multi-solutions permettant de protéger l'installation contre le tartre et la corrosion.

Compatibles avec tous les filtres standards en taille 9" 3/4".

APPLICATIONS

La station double équipée de ces cartouches permet un traitement efficace de l'eau contre les sédiments, le tartre et la corrosion.

- Protection des canalisations, des robinetteries, des douches, machines à laver, chaudières etc.
- Cartouche compatible pour l'eau de boisson.

Filtration des impuretés en suspension

Cartouche en polypropylène bobinée pour une filtration à 20 µ avec une forte capacité de rétention et un faible relargage

Protection contre le tartre et la corrosion

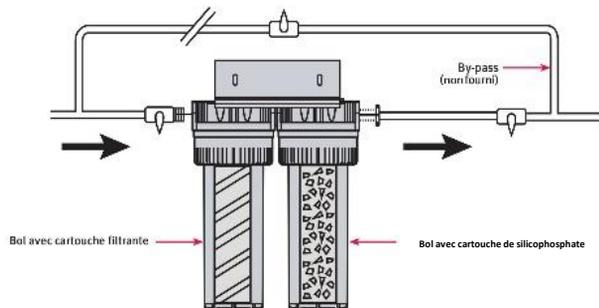
Cartouche **longue durée** équipée de cristaux de silicophosphate à dissolution lente, proportionnelle au débit.

Lutte contre le tartre et la corrosion en séquestrant le calcaire et en formant également une couche protectrice anticorrosion.

Limite de dureté de 35°F pour garantir l'efficacité du produit

INSTALLATION

▶ Station seule : H 320 mm x L 310 mm x P 125 mm



INSTALLATION



DONNEES TECHNIQUES

Longueur : standard 9"3/4

Type	Filtration (µ)	Débit (m ³ /h)	Diamètre (mm)	Durée de vie (mois)	Pression max
PP bobinée	20	4,0	68	12 mois	8 bar
Silico-Polyphosphate	-	2,0	72	24 mois	8 bar

Les performances et la durée des cartouches sont indicatives. Elles peuvent varier selon la qualité de l'eau



Référence
1183603

ENTRETIEN

- Nettoyage des bols à chaque remplacement de cartouches.
- Pour une ouverture facilitée des filtres, dévisser la vis de dépression et utiliser la clé de desserrage fournie.
- L'utilisation d'un réducteur de pression (non-inclus) est fortement conseillée pour protéger l'installation complète, et donc la station double d'éventuelles surpressions du réseau. Améliore la durabilité de l'installation.



Siège social et usine: 165, avenue Gaston Imbert, 13790 ROUSSET

www.aquawater.fr

105013-REV. 01-2019